

1908e

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

Document 8 bis

Dossier pédagogique

Unité de formation

1. La présente demande émane du réseau :

(1) Communauté française

(1) Libre confessionnel

• (1) Provincial et communal

(1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2)
délégué

J.LEFERE, Administrateur

Date et signature (2) 5/02/97

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

PARCOURS D'INSERTION / EVALUATION INITIALE DES COMPETENCES

CODE (3): 94 1000 U 11 C 1

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Maritime	<input type="checkbox"/>	Maritime	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel oui non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 3 page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'Administration

11. Horaire minimum de l'unité de formation :
 Horaire minimum :

CODE (3) : 94...10.00...U...M...C...A.....

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement du(des) cours (2) (4)	Code U (2) (5)	Nombre de périodes (2)
Laboratoire d'informatique appliquée à l'évaluation des compétences	CT	F	28
analyse critique des résultats	CT	F	4
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX	P	8
		Total des périodes	40

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

a) avoir il manque une partie du programme mais remarque recotée

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique : ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

[Signature]
 A. COLLINET
 INSP. COORD.

19 MARS 1997

Date: _____ Signature: _____

(2) A compléter
 (3) Réservé à l'Administration
 (4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
 (5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V, W - (l'approbation de cette rubrique est l'Administration)

réservée à

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1.Finalités générales

Conformément à l'article 7, § 1^{er} et 2^{ème} du décret de la Communauté Française du 16 avril 1991, l'unité de formation devra :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2.Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant

- de participer à un processus d'évaluation de leurs compétences ;

à l'aide d'un logiciel dédié à l'évaluation de compétences cognitives
- de prendre conscience
 - des traits dominants de sa personnalité ;
 - des attitudes qu'il développerait dans un processus de formation ;
 - de son aptitude au raisonnement logique ;
 - des caractéristiques essentielles de ses capacités de mémorisation ;
 - de sa capacité à se situer dans l'espace ;
 - de sa capacité à visualiser l'espace ;
 - de ses aptitudes en discrimination visuelle ;
 - de ses aptitudes lexicales et grammaticales ;
 - de sa capacité à mobiliser des savoir et savoir-faire en mathématique, en science et en technique ;
 - du niveau de ses compétences en expression écrite ;
 - de son niveau de culture générale (connaissance du monde contemporain) ;
- de développer des stratégies d'auto-évaluation ;
- de confronter sa perception à la réalité des résultats ;
- d'identifier les aptitudes les plus significatives et en tenir compte pour un choix responsable de stratégies d'insertion ;
- d'en tenir compte dans le choix d'un parcours de formation quel qu'il soit ;

CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1.CAPACITES

1. avoir fait le choix en toute autonomie de s'insérer dans un processus d'évaluation de compétences et celui de s'inscrire dans un parcours d'insertion
2. Posséder des rudiments d'écriture et de lecture en langue française (même approximative)
3. Maniement rudimentaire des quatre opérations sur des données simples ;

2.2.TITRE(S) POUVANT EN TENIR LIEU

pour les points 2 et 3 : C.E.B.

RECOMMANDATIONS POUR LE DEDOUBLEMENT OU LE REGROUPEMENT

Aucune

PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

En tenant compte des finalités particulières de l'unité de formation,
en fin d'unité de formation, l'étudiant sera capable:

pour le cours de laboratoire d'informatique appliquée à l'évaluation des compétences

- de respecter les procédures élémentaires du maniement de l'outil informatique (procédures d'utilisation et de sécurité) ;
- d'exprimer spontanément les difficultés qu'il rencontre dans un processus d'évaluation assistée par ordinateur ;
- de prendre ses distances par rapport à l'outil : utiliser spontanément le papier - crayon pour identifier les éléments significatifs d'une situation - problème qui lui est soumise ;
- de développer des attitudes responsables en cours de processus : gérer son stress, mener une activité jusqu'au bout, éviter des comportements de fuite par rapport à un sentiment d'échec, réfléchir avant de valider une réponse, faire appel spontanément au soutien du chargé de cours, etc...
- d'affronter des situations nouvelles et ne pas renoncer (avant d'avoir essayé...)
- de surmonter des mécanismes de refus devant des sollicitations faisant appel à des habiletés ou des savoirs qui le dérangent ;

DOMAINES DE L'EVALUATION

1. TRAITS DOMINANTS :

identifier les traits dominants sous lesquels l'étudiant se perçoit lui-même ;

- leadership ;
- initiative ;
- ténacité ;
- sens de l'organisation ;
- sociabilité ;
- sensibilité ;
- désidérabilité sociale ;

2. ATTITUDES EN FORMATION :

estimer important ou peu important de (d')

- travailler en groupe ;
- être encouragé et suivi régulièrement ;
- se fixer des échéances courtes ;

3. APTITUDES AU RAISONNEMENT LOGIQUE :

- établir des relations entre différents éléments (- trier - classer - ordonner - combiner) ;
- en tirer des conclusions ;
- et porter des jugements fondés sur ces conclusions ;

4. CARACTERISTIQUES DE LA MEMOIRE :

- plutôt analytique (- mots - chiffres - formes - topographique);
- plutôt associative (mots - combinaison lettres - chiffres) ;
- ou plutôt globale (formes - couleurs) ;

5. SENS DE L'ORIENTATION :

capacité à se situer dans l'espace à partir de sa propre position ou à partir de points de repères fixes

- niveau de maîtrise des relations topologiques ;
- niveau de maîtrise des déplacements avec points de repères fixes, variables

6. VISION DANS L'ESPACE :

capacité à se représenter mentalement les objets quel que soit le point de vue duquel on se place ;

- se représenter la notion de volume caché à partir d'une vue en plan ;
- imaginer les facettes cachées d'un cube ;
- maîtriser la notion de projection (ombres portées)
- se représenter un objet technique de différents point de vue ;

7. DISCRIMINATION VISUELLE

capacité à repérer des signes et à maintenir son attention pendant un certain temps :

- repérer visuellement un élément distinct d'un ensemble : lettres, chiffres, tableaux, symboles ;

8. APTITUDE LEXICALE et GRAMMATICALE

capacité à comprendre et d'utiliser le vocabulaire ;

Capacité à comprendre et à réaliser des phrases correctes au point de vue de leur construction :

- différencier les mots de sens différents
- comprendre la signification des mots

Niveau 1 : texte narratif - langage familier

Niveau 2 : texte narratif - langage romanesque

Niveau 3 : texte argumentatif - langage juridique

Niveau 4 : phrases en désordre : maîtriser des indicateurs logiques de sens, développer des idées

9. APTITUDES LOGICO-MATHEMATIQUES

Capacité à résoudre des situations - problèmes mettant en jeu des notions mathématiques et des compétences logico- mathématiques

Niveau 1 : arithmétique : identifications de classes, d'opérateurs arithmétiques, opérations sur nombres entiers, identification de symboles de mesure

Niveau 1: géométrie : identification de figures élémentaires

Niveau 2 : arithmétique : conversion des unités de longueur, ordonnancement des mesures de longueur, ordonnancement de chiffres décimaux, opérations mentales sur chiffres entiers, extractions de racines carrées de nombres entiers, résolution d'équation du 1^{er} degré, opérations de calcul sur des fractions, simplification de fractions

Niveau 2: géométrie : identification de la valeur d'un angle, calcul de surface et de périmètre d'un parallépipède, du volume d'un cercle

Niveau 3 : arithmétique : maîtriser un repère orthonormé, calculer une distance, utiliser un abaque pour calculer des racines carrées,

carrés, cubes de nombres complexes, calcul des pourcentages, construire une équation du premier degré pour résoudre un problème ;
Niveau 3 : géométrie : identifier des figures géométriques simples
Niveau 4 : arithmétique : opérations à partir de racines carrées, carrés et cubes, extraction de racines carrées de nombres décimaux, résolution de problèmes en utilisant un calcul de pourcentage et la mise en équation, calcul de pourcentage sur des nombres décimaux, calcul du volume d'un cylindre à partir de la formule avec conversion d'unité, calcul de la surface d'un triangle, d'un disque à partir de la formule avec conversion d'unité

10. APTITUDES A L'EXPRESSION ECRITE

Capacité à comprendre différents messages écrits (sens large) et à s'exprimer par écrit

Niveau 1 : expression écrite : identifier la signification de panneaux routiers (idéogrammes) lire un sommaire de journal, rechercher des informations dans un sommaire, identifier le sens d'un article de journal, identifier la signification de logotypes, identifier le sens d'un extrait de roman, changement de temps,
Niveau 2 : expression écrite : rechercher une information dans un tableau de données (audience TV), rechercher une information à partir d'un graphique, identifier le sens d'un article de journal, compréhension de vocabulaire (domaine de la démographie)
Niveau 3 : expression écrite : transformer des expressions en respectant l'articulation logique, identifier le sens d'un article de journal, d'un extrait de roman, rechercher des synonymes, construire des mots (préfixes , suffixes,)

11. APTITUDES AUX SCIENCES ET TECHNIQUES

Niveau 1 : physique, électricité : appréhender la notion de produit de facteurs (distance/ masse) , (distance / vitesse) et la notion de mouvement relatif, connaître les appareils de mesures électroniques, interpréter des circuits simples,
Niveau 2 : physique, électricité : maîtriser le produit de facteurs (loi des moments), appréhender la notion de pression, maîtriser le principe de décomposition des forces, interpréter des circuits « série et parallèle » simples et composés de résistances

12. CONNAISSANCE DU MONDE CONTEMPORAIN

Niveau 1 : établir un lien chronologique à partir de dates et d'événements, appréhender la notion de repères cardinaux et de distance, connaître les pays limitrophes
Niveau 2 : rechercher des informations à partir de tableaux à double entrée, lecture de carte avec légende, lecture d'une pyramide des âges
Niveau 3 : rechercher des informations à partir de documents tableaux à double entrée, lecture de carte incomplète

pour le cours d'analyse critique des résultats

- prendre conscience de l'importance de l'évaluation individualisée : se mesurer par rapport à soi et pas aux autres, accepter les règles du jeu , mesurer son apport dans la détermination d'un itinéraire de formation et son impact dans le contexte d'une formation future ;
- prendre conscience que l'outil informatique ne donne qu'une vision limitée de ses compétences en **identifiant les compétences que l'outil ne peut mesurer** , comme par exemple (à titre indicatif)

- les autres caractéristiques de la mémoire : la mémoire auditive, gestuelle, visuelle, olfactive, gustative et gestuelle en citant à titre indicatif les situations professionnelles ou personnelles où faire appel à ces différents types de caractéristiques de mémorisation est primordial ;
- les attitudes et aptitudes liées à l'expression orale : volonté de communiquer, fluidité, champ de vocabulaire (régional, professionnel ou technique, etc);
- les habiletés manuelles, la force de résistance et la force physique

pour en tenir compte dans le développement de ses choix ;

- faire face à différents types de questionnement (questions à choix uniques, QCM, questions ouvertes, messages lacunaires) et mobiliser sa capacité de réflexion et d'adaptabilité ;
- s'approprier les résultats de son bilan et se situer par rapport à soi ;
- mesurer, avec le soutien du chargé de cours,
 - l'adéquation entre les compétences généralement exigées pour l'exercice d'une profession et celles qu'il démontre en première évaluation
 - les chemins possibles de formation pour acquérir des compétences nouvelles, si nécessaire ;
- prendre conscience que de la confrontation des idées peuvent émerger des alternatives nouvelles :
 - accepter la confrontation des idées et non leur simple énonciation ;
 - mesurer les changements à opérer à court, moyen et long terme;

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il est capable

- commenter les résultats de son bilan **en faisant preuve d'un sens des responsabilités par rapport à soi** ;
- mesurer la différence entre le perçu et le réel et **en tenir compte dans son appréciation** ;
- expliciter les limites de l'évaluation assistée par ordinateur

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ✓ niveau de sens critique ;
- ✓ niveau d'autonomie ;
- ✓ valeur de l'argumentation et de sa cohérence ;
- ✓ prise en compte de ses potentialités et de leur développement ;
- ✓ niveau de la centration sur soi ;

PROFIL DU (DES) CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

Un expert qui, par son parcours professionnel, pourra justifier d'une expérience dans l'évaluation des compétences cognitives à l'aide de logiciels dédiés à cet effet

